

dire: Nous, membres du parti protectionniste, avons plus abaissé les tarifs que tout autre parti ne l'a jamais fait.

Une VOIX: Bravo!

M. McMASTER: L'un des députés protectionnistes crie "bravo". Si la protection est une bonne chose, pourquoi mes honorables amis ne lui restent-ils pas fidèles? En permettant au commerce de suivre librement son cours, la situation du change tendra à s'améliorer et redeviendra normale avec le temps. Le prélèvement d'un fort escompte sur notre argent aux Etats-Unis contribuera à favoriser les ventes des denrées canadiennes dans le pays voisin car, leur argent valant plus que le nôtre, nous serons en état de vendre aux Etats-Unis à meilleur marché que nous le pourrions autrement, tandis que si leur argent est l'objet d'une forte prime là-bas, cet état de choses tendra à diminuer nos achats dans ce pays-là. Ces résultats se produiront si on laisse libre jeu à la loi économique.

Bien que les gouvernements et les particuliers puissent s'efforcer de changer les lois économiques, ils n'y réussiront pas plus qu'ils ne réussiraient à changer le cours des eaux. Aussi infailliblement que la nuit succède au jour, il s'ensuit que les gens sensés achèteront là où leur argent leur rapportera le plus, et qu'ils vendront sur le marché où ils obtiendront le prix le plus élevé pour leurs marchandises.

Pour quelle raison est-ce que j'appuie l'amendement? C'est que, si nous pouvions obtenir cette réciprocité, toute restreinte qu'elle est sur les marchés des Etats-Unis, nous conférerions un avantage inestimable au producteur de substances alimentaires et autres produits naturels de notre pays. En suivant une ligne de conduite qui favorise le producteur des produits naturels de notre pays, ceux qui labourent le sol, qui exploitent les ressources de l'Océan, des mines et des forêts, on aide à toutes les industries nationales légitimes. Vous ne sauriez aider au producteur des produits naturels, sans aider à l'industriel, à l'entrepreneur de transport, au commerce de banque et aux autres services de distribution. Sous le régime d'une convention douanière, l'acheteur canadien n'achètera pas pour un dollar de marchandises aux Etats-Unis, à moins qu'il ne puisse obtenir une plus grande valeur qu'il le pourrait en achetant au pays. Il ne s'y vendra rien, à moins que le producteur canadien ne puisse y recevoir un meilleur prix qu'au Canada. C'est-à-dire que, en ce qui concerne les produits naturels de ce continent,

il y aura un champ économique dans lequel, abstraction faite de l'influence des tarifs de transport qui jouent un grand rôle dans les échanges de produits naturels, les ouvriers et les bailleurs de fonds d'Amérique se livreront aux opérations qui donneront les meilleurs résultats économiques.

Ce programme ne s'applique pas exclusivement à l'Ouest; il s'applique aussi à l'Est. L'un des plus grands foyers de population de l'Amérique du Nord et, je crois pouvoir le dire, de tout le monde civilisé, est constitué par ce groupe de grandes villes dont New-York est le centre et qui comprennent les cités industrielles de New-Jersey et de la Nouvelle-Angleterre. Procurez-vous une carte de l'Amérique du Nord; placez une des pointes de votre compas sur New-York; mettez l'autre 500 milles plus loin et tracez un cercle; que verrez-vous? Dans ce cercle sera compris toute la Nouvelle-Ecosse, sauf le Cap-Breton, tout le Nouveau-Brunswick, tout le territoire habité de la province de Québec, tout l'Ontario jusqu'à Sudbury. Fermez le cercle et en dehors vous verrez les sept huitièmes des Etats-Unis. Il s'agira donc des tarifs de transport, et il ne faut pas perdre de vue qu'une grande partie de ce territoire est desservie par des voies navigables.

Si l'on adopte ce principe — et il sera adopté tôt ou tard — car la population intelligente du continent nord-américain ne permettra pas que l'on mette obstacle à son progrès économique par des tarifs, — œuvre humaine — cela voudrait dire que cette région de l'Est canadien, aurait l'avantage sur les sept-huitièmes des Etats-Unis. Je demande à ceux qui ont le bien-être de leur pays à cœur, de se joindre à l'honorable député de Queen-et-Shelburne (M. Fielding) et d'appuyer cet amendement qui non seulement nous offre un avantage économique à nous, mais aussi un avantage semblable à nos voisins du sud, avec lesquels notre avenir national nous fait un devoir de rester dans les meilleurs termes possibles. S'il y a un principe qui doit dominer dans nos relations étrangères, c'est celui de l'amitié cordiale constante avec le peuple de la grande république du sud. Commerçons avec eux autant que possible, ne négligeons rien qui puisse améliorer nos relations.

En terminant, permettez-moi d'examiner un argument posé par le ministre des Finances (sir Henry Drayton) non seulement dans cette Chambre, mais aussi en dehors. Il répète à chaque instant que nous ne devons pas acheter autant que nous le faisons